

# Chemaudin & Vaux

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



**INFOS  
PRATIQUES**

PAGES 3 À 4

**FISCALITÉ  
LOCALE**

PAGE 5

**LA FORÊT FAIT  
ÉCOLE**

PAGE 7



# Sommaire

## Chemaudin & Vaux

JOURNAL MUNICIPAL  
D'INFORMATIONS N°12

Directeur de la publication :  
Gilbert GAVIGNET  
Responsable de rédaction :  
Florence SOUEGES  
Photo de couverture :  
Audrey MAJCICA  
Impression :  
Imprimerie Dodane  
Rue de Blanchot 25770  
Serre-les-Sapins

### NOTRE VILLAGE

- 02** LE MOT DU MAIRE
- 03** INFOS PRATIQUES
- 05** FISCALITÉ LOCALE
- 07** LA FORÊT FAIT ÉCOLE
- 08** CONSEILS MUNICIPAUX

### VIVRE À CHEMAUDIN ET VAUX

- 11** CSC
- 14** MÉDIATHÈQUE
- 15** VIE ASSOCIATIVE
  - Ping Pong
  - Gymnastique
  - Tennis
- AGENDA**

## Recevez les actualités de votre commune



Infos pratiques, vie de la commune (CCAS, centre socio-culturel, vie associative...), conseils municipaux, arrêtés... retrouvez tout cela et bien plus sur le site de la commune :

<https://chemaudin.fr> et inscrivez-vous à la [lettre d'information](#)

### NEWSLETTER : L'ACTUALITÉ VIENT À VOUS !

Donnez votre adresse mail.  
Validez votre inscription dans le courriel de confirmation.  
Quelques clics pour ne manquer aucune info !

ABONNEZ-VOUS À NOTRE  
LETRE D'INFORMATIONS

E-mail \*

Je m'abonne !

# Le mot du maire

A l'heure de la rédaction de ce message, nous apprenons l'arrivée du variant Omicron qui inquiète tous les responsables de la santé publique. La forte perspective d'une 5ème vague de pandémie contraste avec l'idée que chacun d'entre nous imaginait ; la sortie du tunnel face à ce coronavirus !!

Il faudra encore patienter, apprendre à vivre avec, accepter que la vie ne reprenne pas son cours normal avant quelques mois. Mais gardons le moral et faisons confiance aux professionnels de santé qui se concertent inlassablement à l'échelon européen et mondial. Se faire vacciner, encourager notre entourage à le faire, convaincre ceux qui ne l'acceptent pas sont les actions qui pourront nous aider à sortir de l'impasse. Pour notre santé à tous, il s'agit d'être solidaires en continuant à respecter les gestes barrières.

Dans ce contexte incertain, les élus continuent à s'investir sur les différents projets de votre commune. La phase travaux de la réhabilitation de l'ancienne mairie suit son cours, les phases études en matière de voirie, réduction de la vitesse dans la grande rue, démolition de la maison Monnot, centrale de panneaux photovoltaïques sur le site de la carrière font partie du quotidien des conseillers. L'information serait incomplète sans citer le projet de construction d'une résidence autonome d'une vingtaine de logements pour personnes âgées avec services assurés par Eliad. Sur le même site, on proposera aux professionnels de la santé une parcelle pour leur permettre de réaliser la construction d'une maison médicale ; un projet socio médical qui aura toute sa place.

J'ai invité les élus à réfléchir sur l'entretien de notre patrimoine : ancienne école et église de Vaux les Prés, le lavoir, le monument aux morts et la façade de l'église de Chemaudin. Un vaste programme sur des sujets sensibles qui engage la responsabilité et les finances de la commune pour préserver son patrimoine.

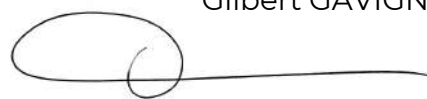
Je souhaite aux présidents d'associations et aux membres de leur bureau de pouvoir retrouver, comme avant la pandémie, la dynamique de leurs activités. Je mesure l'effort permanent de leur investissement personnel pour faire vivre et animer notre village. En cette fin d'année, je remercie le personnel, les membres du CCAS et les élus qui œuvrent au quotidien à mes côtés. Je sais que leur tâche pour l'intérêt public est lourde, mais j'ai besoin de leurs compétences individuelles et collectives pour que Chemaudin et Vaux continue à être un village attrayant où il fait bon vivre.

Gardons l'espoir d'un avenir lumineux pour nous tous et nos enfants.

Avec sincérité, je vous adresse à tous, chers administrés, au nom de l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022, des jours meilleurs, empreints de liberté dans la solidarité, la joie et le bonheur partagé.

Bien cordialement

Gilbert GAVIGNET



# Infos pratiques

## Mairie - Horaires d'ouverture



Du lundi au vendredi - matin  
8h30 à 12h00  
Les lundis et mercredis - après-midi  
13h30 à 18h  
Le vendredi - après-midi  
13h30 à 17h



## Autorisations d'urbanisme en ligne

*Construction nouvelle ou extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, pose de clôture, abri de jardin, piscine... Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris.*

Depuis septembre 2021, vous pouvez réaliser ces démarches en ligne grâce au guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Deux avantages :

- Plus besoin de se rendre en mairie aux horaires d'ouverture car le portail est ouvert 7j/7 et 24h/24
- Possibilité de suivre la progression de la demande à l'aide d'un compte personnel et confidentiel.

Pour accéder au guichet numérique des autorisations d'urbanisme, rendez-vous sur : [grandbesancon.fr/gnau](http://grandbesancon.fr/gnau)



## Horaires des déchetteries

### Du 1er novembre au 28 février

Du lundi au samedi :  
8h30 à 12h20 et 13h30 à 16h50  
Le dimanche, uniquement sur  
le site de Besançon Tilleroyes  
8h30 à 12h20

### Du 1er mars au 31 octobre :

Du lundi au samedi :  
8h30 à 12h20 et 13h30 à 17h50  
Le dimanche, uniquement sur  
le site de Besançon Tilleroyes  
8h30 à 12h20

# Infos Pratiques

## Services médicaux

### Médecin

Docteur Vincent RIBERE

Sur rendez-vous au cabinet par :

- téléphone : 03 81 58 57 73

- internet : <https://www.docteur-riere.fr>



### Pharmacie

Du lundi au vendredi

Matin : 9h00 à 12h30

Après-midi : 14h30 à 19h30

Le samedi

Matin : 9h00 à 12h30

Après-midi : 14h30 à 18h30

### Kinésithérapeute

Mme Karine LANDRY

Téléphone : 09 54 10 09 58

## Des nouvelles du cabinet infirmier

Adeline LENOIR (37 ans) et Laura MAROTTE (29 ans) sont associées à partir du 15 Décembre 2021 au sein du cabinet infirmier de Chemaudin et Vaux, suite au départ en retraite de Mme Catherine RIZZO après plus de 40 ans de bons et loyaux services dans la commune.

Après un parcours commun d'environ 4 ans comme collaboratrices de Mme RIZZO, elles ont décidé de poursuivre l'aventure en reprenant ensemble le centre de soin. Pour que chacun puisse avoir une continuité des soins de qualité, l'équipe est également formée par Mme Joëlle RENO, collaboratrice et Mme Emilie GAUME, remplaçante au sein du cabinet. Elles ont l'immense plaisir de pouvoir pérenniser l'implantation du cabinet infirmier dans le village de Chemaudin et Vaux.

Elles poursuivront leur activité place de la mare, au centre du village et à proximité du Dr Ribère. C'est le début d'une belle association ! Et il est vrai qu'en ces temps pénibles de pandémie, il est rassurant de pouvoir compter sur cette belle équipe !

### Cabinet Marotte Lenoir

Place de la mare

Tél 03 81 58 54 65

RDV à domicile ou au cabinet

## Ouverture d'un cabinet d'ostéopathie

En ce début d'année, Vincent Gaume ouvrira son cabinet d'ostéopathie, place de la mare, dans notre village. Cette installation viendra compléter le panel de services médicaux présents sur notre commune.

### Vincent Gaume

Tél 06 81 79 21 27

# Fiscalité locale

A l'image de l'automne où les feuilles des arbres tombent sur la chaussée et les trottoirs, les feuilles des impôts locaux arrivent dans vos boîtes aux lettres ou boîtes mail. Cette année, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties interroge beaucoup d'entre vous : de 15,97%, il est passé à 34,05%, et pourtant les taux de 2020 n'ont pas augmenté. Quelques explications...

## Suppression de la taxe d'habitation et loi de finances

Aujourd'hui, 80% des ménages ne paient plus la taxe d'habitation, et au 1er janvier 2023, plus personne ne la paiera (sauf pour les résidences secondaires). Les sommes non perçues par la commune sont désormais compensées par l'intermédiaire de la taxe foncière.

En effet, la loi de finances précise que le département ne prélève plus sa part départementale sur la taxe foncière, mais que c'est la commune qui la percevra en remplacement de la taxe d'habitation. Et l'état compensera la part du département par un reversement de TVA.

Il en résulte, qu'à partir de 2021, la commune n'a plus la possibilité de voter le taux de la taxe d'habitation.

Le mécanisme mis en place fait apparaître un taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 34,05% qui correspond à l'addition de l'ancien taux communal, 15,97%, et de l'ancien taux départemental de 18,08%.

Il est bien de préciser que les bases imposables sont actualisées par un coefficient correcteur fixé par la loi de finances pour corriger l'inflation.

Ainsi, pour les locaux d'habitation la revalorisation était en 2021 de 0,2% et de 0,5% pour les locaux professionnels.

Pour une information complète, le montant de votre impôt sur le foncier bâti résultant du taux de 34,05% ne bénéficie pas en totalité à la commune.

## Pas en totalité ? Pourquoi ?

Dans notre cas, l'impôt foncier départemental transféré ne correspond pas tout à fait au montant de la taxe d'habitation communale supprimée.

En 2021, après application du taux de 34,05% sur les bases, ce produit s'élève à 925 139 €, il dépasse de 232 369€ le montant de notre taxe d'habitation perçue avant la réforme. Pour notre commune, on parle de surcompensation. La différence prélevée par l'État sera distribuée aux communes sous compensées.

Il ne reste à notre collectivité que 692 770€.



Avant 2021	Depuis 2021
18,08 % département	0 % département
15,97 % commune	34,05 % commune

### Ressources fiscales de notre commune

Foncier bâti .....	692 770 €
Foncier non bâti .....	10 553 €
Taxe d'habitation/résidences secondaires .....	4 938 €
Allocations compensatrices, exonération de 50% des bases des locaux industriels ...	73 462 €

## Interrogations...

Si la réforme de la taxe d'habitation a donné du pouvoir d'achat à 80% des ménages en 2021 et en donnera à tous à partir de 2023, elle interroge sur l'équilibre du système fiscal local. Le seul levier fiscal sera désormais le foncier bâti : une aubaine pour le locataire qui ne paiera plus d'impôt, mais qui interpelle sur la relation financière de chacun avec sa commune.

En 2023, au terme de cette réforme sur la taxe d'habitation, c'est 270 000€ que les contribuables de Chemaudin et Vaux ne paieront plus chaque année ; bien sûr, compensés par l'état !! Au niveau national, la facture annuelle s'élève à 25 milliards d'euros.....

La commission "Finances"



## MAM "à la courte échelle"

La MAM a pu réouvrir ses portes début septembre au 6 rue de l'église, quartier de Vaux-les-Prés. Gérée par 3 personnes compétentes et motivées, elle peut accueillir 8 enfants âgés de 0 à 3 ans.

Lors de son inauguration, en septembre, nous avons pu visiter les locaux et voir les aménagements réalisés pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Tous nos vœux de réussite les accompagnent.

Pour contacter Anne Mérillon, Fanny Mesnier-Pierrouet, Sophie Rey :

Tél. 09 52 30 77 07

[mam.a.la.courte.echelle@gmail.com](mailto:mam.a.la.courte.echelle@gmail.com)



## Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, les cérémonies en l'honneur des soldats morts pour la France, ont eu lieu. Les élèves des cours moyens de l'école ont participé en chantant "La Marseillaise" aux côtés des anciens après la dépose de gerbes sur les différents monuments aux morts de la commune.



# La forêt fait école

*Une expérience novatrice dans le domaine éducatif et environnemental vient d'être lancée à Chemaudin et Vaux : « la forêt fait école ». Seconde école du département à tenter l'aventure, nos élèves auront la chance de participer à la gestion de notre forêt !*

Quelques jours après la commune de Doubs, voisine de Pontarlier, notre commune s'engage à son tour dans ce projet novateur, initié par la Fédération Nationale des Communes forestières (FNCofofor) : « la forêt fait école ». L'intitulé en révèle la finalité : il s'agit d'impliquer les enfants d'âge scolaire dans la gestion durable » de la forêt. La classe de CM2 de Mme Schuler participe à ce dispositif.

Le programme scolaire sera adapté afin de permettre aux enfants de mieux prendre conscience des diverses fonctions de la forêt et des dangers qui la menacent :

- **sa fonction économique** : la forêt est créatrice d'emplois divers en lien avec l'exploitation du bois et génère des produits financiers liés à la vente de bois par la commune.
- **sa fonction environnementale** : les écosystèmes forestiers sont un réservoir de biodiversité. Ils stockent le carbone, atténuant ainsi les effets du changement climatique. Mais la forêt est aussi menacée : stress hydrique visant particulièrement le hêtre, attaques d'insectes sur les résineux et de champignons...
- **sa fonction sociale** : la forêt est un lieu de pratique de loisirs

Une parcelle de 2 Ha, située à quelques hectomètres du groupe scolaire, a été délimitée parmi les 286 Ha de forêt de notre commune. Les élèves se rendront régulièrement sur le site pendant l'année scolaire afin d'enrichir leurs connaissances de façon plus pratique. Ils seront



accompagnés par des élèves de BTS Gestion Forestière du CFPPA de Châteaufarine et du Lycée Granvelle de Dannemarie-sur-Crête ou parfois par le technicien forestier de l'ONF.

En classe, un jeu de société imaginé par les communes forestières de Normandie a été donné à Mme Schuler par la FNCofofor.

Lors de la signature de la charte "La forêt fait école", un affichage a été inauguré à l'entrée de la parcelle.

Piloté par la section départementale de la FNCofofor, le projet s'appuie au niveau local sur un réseau de partenaires : ONF, le groupe scolaire Denise Arnoux, le CFPPA de Châteaufarine, le lycée agricole de Dannemarie-sur-Crête, les représentants des communes forestières, le Centre Socio-Culturel et bien sûr notre commune représentée par ses élus.

La commune souhaite longue vie à ce dispositif et remercie les responsables du groupe scolaire pour leur implication dans la réussite de ce projet.



# Résumés des conseils municipaux

## Juillet 2021

► La convention de portage avec EPF (Etablissement Public Foncier) qui a permis d'acquérir des parcelles de terrain (3 226 m<sup>2</sup>) pour le compte de la commune sera renouvelée pour une durée de 4 ans. Le Conseil demande la rétrocession des biens acquis.

► Le Conseil Municipal accepte de vendre la parcelle cadastrée ZE 250 de 512 m<sup>2</sup> à GBM en vue d'achever l'aménagement du périmètre de la ZAC de l'échange.

► Un devis de maîtrise d'œuvre concernant la démolition de la maison Monnot est présenté. Le conseil

municipal demande que d'autres consultations soient lancées.

► Une aide exceptionnelle est accordée à Mme Lucie Quarto, hockeyste, qui devrait intégrer l'Université Carleton d'Ottawa à la rentrée pour poursuivre ses études et se préparer aux JO de Pékin en 2022.

► De nouveaux créneaux horaires d'ouverture de la mairie au public sont proposés : les lundis et mercredis la plage horaire est étendue jusqu'à 19h durant une période d'essai de 2 mois.



*Source dans le quartier de Vaux*

# Résumés des conseils municipaux

## Septembre 2021

► La convention, signée avec le Centre de Gestion (qui épaula les collectivités pour les besoins de remplacement du personnel) arrivant à son terme a été reconduite pour trois années.

► Afin de simplifier la gestion de la location de la salle Belgy, la proposition du Maire d'augmenter les tarifs de 10€ en vue de supprimer les relevés des compteurs de gaz et d'électricité réalisés à chaque location, est adoptée.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Habitants de la commune : 180€ le week-end ; 110€ la journée en semaine.

Extérieurs : 350€ le week-end et 180€ la journée en semaine.

► Comme chaque année, le conseil départemental sollicite la commune pour participer au FSL (Fonds de Solidarité Logement) et au FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté).

Ce fonds est alimenté par le Département, les participations volontaires des communes, la CAF du Doubs et la Mutualité Sociale Agricole.

Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de participer à hauteur de 50% du niveau attendu soit : pour le FSL 0,31€/habitant et pour le FAAD 0,15€/habitant.

► En vue de réaliser une grande boucle VTT, d'une distance de 200KM dans le Grand Besançon, GBM propose d'établir avec la commune une convention

d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage sur le domaine privé communal. Après débats et lecture des engagements de chacune des parties, le Conseil valide la signature par M. le Maire de ladite convention.

► Le SIEVO a fait savoir qu'il était intéressé par l'achat de deux parcelles se situant entre le château d'eau et l'antenne TDF pour l'entretien et l'extension du château d'eau. Le Conseil Municipal accepte la rétrocession par EPF de ces parcelles.

► En vue de la démolition de la maison Monnot (située à l'angle des rues de la Mare et de la Grande Rue), deux devis sur trois (une des entreprises contactées n'ayant pas donné suite) sont présentés. Après débats et au vu des risques encourus, le Conseil retient l'entreprise GAMOBAT pour un montant de 11 760€.

► Les agents de la micro-crèche seront augmentés (à part égale sur leur traitement et sur leur prime) afin de rendre équitable leur rémunération avec l'ensemble des agents de la commune.

► Le contrat Internet a été renégocié avec l'entreprise Bleu de Mars : la demande de règlement d'arriérés réclamée a été réduite de 4 à 2 ans. Un nouveau contrat plus précis et clair est mis en place.

► Dans les questions diverses, sont abordés le devenir de l'église et de l'école de Vaux les Prés : des réflexions sont en cours.

# Résumés des conseils municipaux

## Octobre 2021

- ▶ Le projet "La forêt fait école" est présenté. Son objectif est à vocation pédagogique. Il a été validé avec le directeur de l'école, les enseignants et les élèves de BTS du lycée agricole de Dannemarie sur Crête qui accompagneront les élèves de CM2 dans la découverte de la forêt et de sa gestion. Deux hectares de la forêt communale seront confiés dans le cadre ce projet. Pour le valider, une charte doit être signée entre les différents acteurs : le Directeur des communes forestières, le Maire et le Directeur d'école. Le Conseil Municipal autorise le principe de l'accueil d'une forêt pédagogique au sein de la forêt communale.
- ▶ L'état d'assiette est présenté et approuvé pour les deux forêts de Chemaudin et de Vaux les Prés . Le Conseil Municipal décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles.
- ▶ Suite à la démission d'une secrétaire, le poste à temps plein est supprimé.
- ▶ Un nouveau poste d'adjoint administratif à mi-temps est créé.
- ▶ Des modifications budgétaires sont présentées et approuvées.
- ▶ Un projet de vidéosurveillance aux entrées/sorties de la commune est adopté. Un contrat de maintenance permet de bénéficier d'un matériel toujours récent et entretenu.
- ▶ Une convention avec GBM pour dématérialisation des autorisations d'urbanisme sera signée pour bénéficier du téléservice "Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme".



Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site de la commune <https://www.chemaudin.fr> dans l'onglet "Municipalité", rubrique "Compte Rendu Conseil"

# CSC - Espace de vie sociale

## Solidarité numérique

Electricité, gaz, services publics, rendez-vous médicaux...

De plus en plus, des démarches en ligne sont nécessaires pour lesquelles il faut créer des codes, des identifiants, des mots de passe et téléverser une photo, une carte d'identité...

Vous ne savez pas faire ou n'êtes pas sûr et avez peur de faire des erreurs : le centre socio-culturel vous propose une aide pour ces démarches. Une équipe de bénévoles pourra vous aider en toute confidentialité, soit au Centre Socio-Culturel aux heures de permanence, soit à domicile si la démarche l'impose ou si vous avez des problèmes de mobilité.

Attention, il ne s'agit pas de dépannage d'ordinateurs, mais d'aide à la réalisation de démarches.

N'hésitez pas à téléphoner ou à vous rendre aux heures de permanence du centre socioculturel.



### Permanences du CSC

Mardi : 16h30 - 18h

Mercredi : 10h - 12h

Jeudi : 16h30 - 18h

## Formation aux premiers secours

Comme chaque année le Centre Socioculturel - Espace de Vie Sociale - vous propose de vous familiariser à l'utilisation d'un défibrillateur. En une heure et demie, un moniteur vous apprendra la conduite à tenir face à une personne qui présente un arrêt cardiaque selon le principe « 1 vie 3 gestes - Alerter Masser Défibriller ».

Les prochaines séances gratuites auront lieu :

- Lundi 31 janvier 2022 à 18h30 salle André Belgy
- Lundi 7 février 2022 à 18h30 salle André Belgy
- Jeudi 10 février 2022 à 18h30 salle du Conseil Municipal, à la mairie

Si vous souhaitez aller plus loin et vous former aux Premiers secours en obtenant le diplôme national du PSC1 (Prévention et Secours Civique Niveau 1), une formation est mise en place :

Les samedis 22 janvier et 12 février de 8h30 à 12h à 12h salle André Belgy.

Tarif 50€/personne avec une prise en charge de 20€/personne par le CCAS.

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Après de Mme BELLENEY

03 81 58 66 81

centresocioculturel-chemaudin@orange.fr



## Animations fête de Noël

Le groupe scolaire, l'association Pastels et le centre socio-culturel se sont associés pour proposer une fin de journée aux couleurs de Noël.

Après avoir interprété des chants de Noël, les élèves ont dégusté un goûter offert par Pastels pendant la distribution des sapins.

Les plus courageux ont pu déambuler dans les rues avoisinant l'école durant la balade aux flambeaux. Au détour du parcours, la chorale de l'Emica s'est produite par deux fois et un conte de Noël a enchanté les petits et les grands.

Enfin, vous pouviez emporter des barquettes de tartiflette cuisinée avec les pommes de terre plantées au printemps sur la future parcelle des jardins partagés.



*Chorale de l'Emica*



## Rappel : activités proposées

### GYM CALINE

De la marche à 3 ans avec un adulte.

Découverte de parcours d'habileté motrice pour favoriser son autonomie et ses capacités corporelles.

Le vendredi à 9 h 30 salle malplanche  
20 séances dans l'année (suivant planning)

### MULTI-ACTIVITÉS

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Initiation toutes danses, initiation à la guitare aux percussions, gym acrobatique, dessin, manga, réalisation de montage vidéo.

Le mercredi de 13 h à 14 h à la salle malplanche

# CSC - Espace de vie sociale

## Animations à venir en 2022

### JOURNEE DU JEU

Samedi 05 février 2021 de 10h à 17h au groupe scolaire Denise Arnoux  
Les animations seront réalisées par Culture Jeux, Pixel Bisontin, Ludothèque la Toupie.

### EXPOSITION DE RUE

Courant mars 2022, une exposition "SAUVAGES DES RUES, BELLES ET REBELLES" sera installée dans les rues du village. Elle présentera les plantes sauvages que nous pouvons trouver dans nos rues en nous invitant à changer notre regard sur celles-ci.

En clôture de cette exposition, une balade contée et commentée par l'animateur du CPIE de Brussey (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) sera organisée le samedi 2 avril 2022.

Une documentation spécifique sera également disponible à la bibliothèque.

### QUINZAINE DES DÉCHETS

DU 9 AU 23 AVRIL 2022

De multiples animations seront proposées concernant la gestion des déchets (visite du centre de tri du Sybert, atelier parcours des déchets, collecte de vieux textiles, bouchons...).

Durant cette période, l'exposition « Réduisons nos déchets » sera présentée à la bibliothèque et des animations auront lieu pendant les vacances d'avril avec une mise en avant d'ouvrages illustrant ce thème.

Cette quinzaine se terminera par une journée ramassage de printemps le samedi 23 avril.

**CENTRE SOCIO-CULTUREL**

03 81 58 66 81

centresocioculturel-chemaudin@orange.fr

Pour toutes informations



## Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30 à 19h00  
Mercredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00



Port du masque obligatoire à partir de 6 ans et pass sanitaire obligatoire dès 12 ans

## Nouveautés

La « navette » de la Médiathèque du Doubs a apporté le 14 décembre 2021 les réservations demandées par les lecteurs ainsi que des nouvelles BD et des romans pour tous publics.

La médiathèque a acheté 40 livres dont 10 pour la jeunesse aux éditions Voir de Près et Gabelire. Ces éditions proposent des ouvrages adaptés (polices et taille de caractères) aux personnes qui ont des problèmes de vue (malvoyance, fatigue visuelle, troubles d'apprentissage, dyslexie ...). **A découvrir !**

A partir du jeudi 20 janvier, la médiathèque renouvellera un tiers de son fonds. Ces ouvrages sont prêtés par la Médiathèque du Doubs (environ 640 documents).

## Réservations Séquoia

Pour les lecteurs inscrits, la médiathèque de Chemaudin et Vaux tient à votre disposition un petit guide d'utilisation du site de réservations SEQUOIA. Vous y trouverez les informations suivantes :

1. Comment avoir accès à notre catalogue en ligne SEQUOIA ?
2. Comment effectuer une recherche ?
3. Comment vérifier la disponibilité d'un document ?
4. Comment réserver des documents en ligne ?
5. Réservation pour les documents disponibles à Chemaudin et Vaux
6. Réservation pour les documents disponibles dans une autre médiathèque
7. Comment avoir accès aux ressources numériques en ligne « MEDIA-DOO »

### MÉDIATHÈQUE

03 81 58 40 47  
bibliotheque-chemaudin@orange.fr

Pour toutes informations



# Le Ping au rebond !

## Une nouvelle salle !

Le tennis de table, comme d'autres associations, a rejoint ce magnifique écrin qu'est la salle Trincano. Peu de clubs en Franche-Comté peuvent se targuer d'évoluer dans un cadre tel que celui-là. Tous nos joueurs sont fiers et heureux de pouvoir jouer dans des conditions si favorables.

Après un an de sommeil suite à l'épidémie de COVID, l'association repart pour de nouvelles aventures. Trois équipes composent désormais le club. Deux équipes évoluent en Départemental 1. L'équipe fanion quant à elle, visait pour la première fois de son histoire la montée en Régional 2. Mais le match de la montée a vu les adversaires du jour l'emporter. Ce n'est que partie remise pour notre équipe qui évoluera donc à nouveau en Régional 3 lors de la deuxième phase.

Nous remercions encore la Municipalité de mettre à notre disposition cette infrastructure. Un merci tout particulier à Séverine Onillon pour la gestion des associations et la prise en compte des demandes et besoins de chacun.

## Faites une bonne action !

Nous tenons à remercier JORDAN JEANNERET, gérant de l'établissement La Boucherie, situé dans la zone de l'échange, pour son investissement au sein de notre association ainsi que toute son équipe.

Nous incitons toute personne désirant faire une bonne action : sponsoring, partenariat, don à notre association à nous contacter. A ce titre, un reçu officiel vous sera délivré. Toute somme versée pourra être déductible de vos impôts.

Nicolas Tournier

### Venez nous voir jouer !

Les vendredis à 20h et  
les dimanches à 14h

- Vendredi 21 et dimanche 23 Janvier 2022
- Vendredi 04 et dimanche 06 Février 2022
- Vendredi 04 et 06 Mars 2022
- Vendredi 11 et dimanche 13 Mars 2022
- Vendredi 25 et dimanche 27 Mars 2022
- Vendredi 08 et dimanche 10 Avril 2022
- Vendredi 06 et dimanche 08 Mai 2022

L'équipe 1 jouera à la salle Trincano un dimanche annoncé sur deux, nous ne connaissons actuellement pas le détail des lieux des rencontres.





# Horaires du ping pong

Entraînements adultes  
Mardi 20h40-23h30  
Jeudi 19h40 -23h30



**Pour tout renseignement :**

Nicolas Tournier, Président Ping Chemaudin et Vaux

Tél : 06 33 48 60 25

Mail : Nicolas-tournier@orange.fr



[www.facebook.com/Ping-Chemaudin-Et-Vaux-232625007529445/](https://www.facebook.com/Ping-Chemaudin-Et-Vaux-232625007529445/)



## Gymnastique

**Venez nous rejoindre ; il est encore temps !**

Les cours sont animés par Aline et Lison, toutes deux diplômées.

Une séance d'essai vous est offerte si vous souhaitez découvrir nos cours. Ils ont lieu le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30 pour travailler le renforcement musculaire et le jeudi de 19h40 à 20h40 pour le cross training.

Pour plus d'informations : :

[www.chemaudin.fr](http://www.chemaudin.fr)



# Un beau tournois de tennis

C'est sous un ciel menaçant qu'une douzaine de tennismen se sont retrouvés le dimanche 3 octobre dernier à 9 heures sur le cours de tennis de CHEMAUDIN et VAUX, afin de disputer la deuxième édition du tournoi de tennis en double de l'ASCT. Rappelons que ce tournoi était ouvert à toutes et à tous, sans condition de niveau.

Malgré des prévisions météorologiques pessimistes, la pluie avait décidé de laisser quelques heures de répit aux protagonistes. C'est ainsi qu'après la dégustation d'un café-croissant offert par le club, les premiers matchs ont pu débiter. Les joueurs présents, inscrits dans deux poules de trois équipes, ont joué le jeu de la compétition, dans un bel esprit de convivialité.

A la mi-journée, les demi-finales étaient connues, il était temps de passer à table et de savourer les différents mets salés et sucrés apportés par les joueurs.

La pluie ayant fait son apparition pendant la pause de midi, la suite de la

journée allait se disputer dans la toute nouvelle salle Trincano de Chemaudin et Vaux, mise à la destination du club pour l'occasion.

Comme durant la matinée, l'après-midi fut ponctuée de matchs disputés, où les acteurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

On notera pour cette deuxième édition la victoire de la paire Evan Dromard / François Scherrer opposée en finale au duo Norbert Receveur/ Anthony Roy, lui-même déjà vainqueur de la première édition.

Merci à tous les participants et grand bravo aux vainqueurs, récompensés comme il se doit par les organisateurs et les spectateurs présents !

Nul doute que la réussite de cette deuxième édition en appellera d'autres, avec un nouveau tournoi prévu dès l'année prochaine !



# Agenda

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la situation sanitaire

## 05 février 2022 :

Journée du jeu

## Mars 2022 :

Exposition de rue "Sauvages des rues : belles et rebelles"

## 02 avril 2022 :

Balade contée

## 09 au 23 avril 2022 :

Quinzaine des déchets



*Migration des cigognes en août 2021*

Au vu des nouvelles règles sanitaires que nous vivons actuellement, la municipalité se voit obligée d'annuler sa traditionnelle présentation des vœux et s'en excuse auprès de la population.

## Recevez les actualités de votre commune



Infos pratiques, vie de la commune (CCAS, centre socio-culturel, vie associative...), conseils municipaux, arrêtés... retrouvez tout cela et bien plus sur le site de la commune :

<https://chemaudin.fr> et inscrivez-vous à la lettre d'information

### NEWSLETTER : L'ACTUALITÉ VIENT À VOUS !

Donnez votre adresse mail.

Validez votre inscription dans le courriel de confirmation.

Quelques clics pour ne manquer aucune info !

ABONNEZ-VOUS À NOTRE LETTRE D'INFORMATIONS

E-mail \*

Je m'abonne !

# *Meilleurs vœux*

